



Rentrée scolaire 2020-2021

Cette année, 1 795* élèves font leur rentrée dans le public (640 élèves en école maternelle publique et 1 155 élèves en école élémentaire publique) ce mardi 1^{er} septembre, des effectifs stables entraînant aucune ouverture ni de fermeture de classe. Les directions de deux écoles maternelles connaissent un changement avec l'arrivée de Florence Janin à Célestin Freinet et Nadège David à Françoise Dolto.

La rentrée 2020 se prépare depuis plusieurs semaines sur fond de crise sanitaire, avec plus que jamais la préoccupation d'assurer une reprise dans les meilleures conditions possibles. L'été a été mis à profit pour réaliser différents travaux visant à améliorer la qualité de l'air, les économies d'énergie, l'accessibilité des écoles, à favoriser les modes de déplacements doux.

*Chiffre actualisé au 28/08/2020



Amélie Biret,
Adjointe Municipale déléguée à
l'Éducation

« Bouguenaisienne depuis 11 ans, je suis actuellement accompagnatrice d'enfants en situation de handicap dans les écoles. J'ai aussi travaillé pendant de longues années dans l'animation périscolaire et en centre de loisirs. Soucieuse d'être à l'écoute et bienveillante, je souhaite m'impliquer dans la vie éducative des jeunes bouguenaisiens. Ma mission d'Adjointe à l'Éducation, l'Enfance et la Jeunesse me donne cette opportunité. Dès la rentrée, je vais aller à la rencontre des directeurs/-trices des écoles, des parents d'élèves et du personnel municipal. Nos complémentarités et notre responsabilité partagée (élus, directeurs d'écoles, parents) servent des missions éducatives au bénéfice des enfants et s'exprimeront notamment au sein des conseils d'écoles. Je serai accompagnée dans cette mission de Manuela Tartrou et Mathilde Leray, Conseillères municipales déléguées respectivement à l'Enfance-Jeunesse et à la Petite Enfance. »

Écoles
primaires
publiques

1 795
élèves
scolarisés



6
groupes
scolaires

0

Ouverture / fermeture de
classe à la rentrée 2020

Restauration
scolaire

150

projets
d'accueil
individualisé (PAI)



1 cuisine centrale
et 6 restaurants
satellites



1 repas végétarien
/semaine

32 agents
restauration
(environ 14 équivalent
Temps Plein)



58% des dépenses
alimentaires pour des
denrées d'origine bio
(au 31/12/019)



1 521

repas servis
chaque jour dans les
restaurants scolaires
publics en moyenne en 2019

En chiffres

Une rentrée scolaire dans le respect des consignes sanitaires liées à la COVID-19

Le jour de la rentrée est traditionnellement un moment important dans les familles, et cette année il revêt un caractère particulier en raison du contexte sanitaire inédit.

La Ville s'engage de manière volontariste pour la santé et le bien-être des jeunes Bouguenaisiens. Les services municipaux, en partenariat avec l'Education nationale, sont mobilisés pour les accueillir dans un cadre sûr, propice aux apprentissages et à la vie collective.

Le protocole sanitaire de la rentrée scolaire 2020-2021 communiqué par le gouvernement le 26 août assouplit les règles de distanciation physique et **généralise le port du masque pour les enfants de plus de 11 ans et les adultes**. L'objectif du protocole sanitaire est de permettre **l'accueil de tous les élèves à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires**.

Les dispositions prises par la Ville vont au-delà, des recommandations du protocole sanitaire publié par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports du 9 juillet qui demeure applicable.

Par principe de précaution, bien que le protocole de l'Etat ne l'exige pas, la Municipalité a décidé de suivre les recommandations de l'Inspecteur de l'Education Nationale, en réfléchissant au **renforcement des mesures d'hygiène sur les jeux extérieurs et les objets partagés**.

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs. En tant que collectivité employeur de plus de 175 agents municipaux dans les écoles publiques, la Ville de Bouguenais a doté en masques ses personnels (animation, restauration, entretien ménager, ATSEM).

Périscolaire / Accueil de loisirs

Les accueils périscolaires du matin et du soir ainsi que les accueils de loisirs des mercredis fonctionneront de manière à limiter le brassage des enfants. Les regroupements et les croisements importants seront évités, et un seul adulte accompagnateur sera autorisé à entrer. Le port du masque pour les adultes est obligatoire, la désinfection des mains également (du gel hydroalcoolique sera à disposition dans le sas d'accueil). Un adulte sans masque ne pourra pas entrer dans l'école.

Le lavage des mains

L'épidémie de Covid-19 a posé de façon plus accrue encore la question de l'environnement et de l'accompagnement des enfants dans leur éducation hygiène, à la propreté et à leur santé. Le programme « ma santé à l'école » permet chaque année à l'infirmière municipale de proposer des actions aux équipes pédagogiques sur ces thématiques. **L'action sur le lavage des mains**, point encore plus crucial cette année, sera déployée dans toutes les classes de Grande section de maternelle **afin de renforcer l'appropriation des gestes barrières**.



Restauration

Le service de repas chauds fabriqués par la cuisine centrale a repris en juin. Il a fonctionné cet été et **sera maintenu à la rentrée**. Les enfants seront autorisés à se servir eux-mêmes (entrée, plat de résistance et eau). Toutefois, **afin de limiter les brassages, le débarrassage des tables sera réalisé par les agents municipaux. Les tables et chaises seront désinfectées entre chaque service. Une serviette en papier sera donnée à chaque enfant de maternelle afin d'éviter pour l'instant le mélange des serviettes en tissu.**

Une attention particulière sera portée au respect des gestes barrières et les croisements d'enfants seront évités en particulier grâce au maintien des sens de déplacement.

Entretien

Conformément au protocole sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale, **l'entretien et la désinfection des locaux seront assurés une fois par jour par les agents d'entretien et les ATSEM pour les classes de maternelle.**

Lors de ses interventions, le personnel sera particulièrement attentif à la désinfection des points de contact (poignées de portes...) et de l'aération des bâtiments. Les enseignants pourront prendre le relais pour ce qui est de l'aération des classes sur les temps de récréation et de pause méridienne.

Sport / Transport

Les équipements sportifs habituellement mis à disposition des écoles le seront à nouveau. Les séances de natation seront dispensées à compter du 7 septembre dans un cadre qui sera préalablement transmis aux enseignants.

Les enfants utilisateurs des transports scolaires organisés par Nantes Métropole seront pris en charge comme habituellement. Le port du masque n'est obligatoire que pour ceux âgés de plus de 11 ans.

Chaque directeur d'école organise les modalités pratiques de prise en charge des élèves : horaires décalés, portes d'entrées différenciées... Il convient donc à chaque famille de se reporter au courrier adressé par l'école de son enfant ou aux informations affichées sur place.

Les parents ont été informés des dispositions retenues.

Une alimentation saine et durable



Conçus par la diététicienne et le responsable de la cuisine centrale, les menus répondent aux exigences d'équilibre nutritionnel. Ils sont élaborés sur la base d'un menu hiver (de novembre à avril) et d'été (de mai à octobre).

Les fruits et légumes de saison sont privilégiés. **58% des dépenses alimentaires concernent des produits d'origine biologique. (chiffres 2019)**

Les repas sont fabriqués intégralement en cuisine centrale, selon le principe de la liaison froide. Cette technique garantit une hygiène absolue des plats en même temps qu'elle améliore la qualité des produits élaborés. Chaque semaine, un menu végétarien est proposé aux enfants, éveillant leurs papilles et garantissant leurs besoins en protéines.

Afin de **lutter contre le gaspillage alimentaire**, les enfants confirment leur inscription chaque matin auprès de leur enseignant. Les déchets verts de la cuisine centrale sont compostés, au composteur du 8 Mai partagé avec les habitants du quartier, ainsi qu'au restaurant scolaire de l'école publique Croix-Jeannette.

Sur les autres sites de restauration (sauf Célestin Freinet), les biodéchets sont récupérés via des palox collectés par la coopérative *In Situ* avec laquelle la Ville a passé une convention.



Eco mobilité : favoriser les déplacements doux

Dans le cadre d'une convention passée entre la Ville et Nantes Métropole, l'école élémentaire du Fougan de Mer a bénéficié au cours de l'année scolaire 2018-2019, d'un accompagnement visant à apaiser l'accès à l'école et encourager de nombreux parents et enfants à venir à l'école à pied, à vélo ou en transport collectif.

En complément des aménagements réalisés par Nantes Métropole, la Ville installera d'ici fin septembre des abris vélos pour un montant de 12 500€. L'école élémentaire Chateaubriand s'est inscrite dans le dispositif écomobilité sur l'année scolaire 2019-2020. La démarche a été mise en veille du fait de la crise sanitaire. Il est prévu qu'elle redémarre à l'automne.

Entretien et travaux durables dans les écoles

La Ville propriétaire des écoles publiques assure leur entretien, leur rénovation aménagement, voire leur extension. Des travaux d'entretien ont été conduits notamment à Chateaubriand (peinture), Urbain le Verrier (peinture, bardage préau, panneau d'information) pour un montant global proche de 20 000€ et au Fougan de Mer (jeux de cour, cloison sanitaire, clôture) pour environ 7 000€. Des clôtures des écoles primaire Jean Zay et élémentaire Fougan de Mer ont fait l'objet de réfection.

Pour réduire les consommations énergétiques, l'éclairage existant est remplacé par un système Leds, effectif cette année pour les écoles Françoise Dolto (48 000€) et Urbain Le Verrier (10 000€).

Pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, l'école élémentaire Croix-Jeannette est désormais pourvue d'un ascenseur (265 000€), une dépense inscrite à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Des travaux de mise en conformité Incendie étaient aussi nécessaires et ont concerné les restaurants scolaires Croix-Jeannette, Célestin Freinet, Urbain Le Verrier, Fougan de Mer et le restaurant Huit Mai/cuisine centrale pour un montant global de 106 750€.

A la Croix-Jeannette, des travaux d'aménagement de rangement et de peinture d'une salle de restaurant ont complété les interventions.

Enfin les enfants de l'école maternelle Chateaubriand profiteront d'une nouvelle bibliothèque Centre de documentation d'une superficie de 60m² (144 000€), une construction en ossature bois et menuiseries aluminium. Un bloc sanitaire et les couloirs ont été repeints. La seconde salle de propreté fera l'objet d'une réhabilitation aux prochaines vacances scolaires (15 000€).

Protéger les enfants des nuisances aériennes



Dans le cadre du Plan de gêne sonore, des travaux d'insonorisation ont été réalisés pour diminuer les nuisances dues à la proximité de l'aéroport.

Financés par le concessionnaire, ils ont consisté cet été à isoler les combles et créer des faux plafonds sur 4 bâtiments des écoles Françoise Dolto (43 185€) et Urbain Le Verrier (24 000€). S'est ajoutée pour l'école Françoise Dolto la mise en place d'une ventilation double flux (863 250€). Ces interventions visent à garantir l'affaiblissement acoustique conformément aux exigences de la réglementation relative au PGS.

INFOS PRATIQUES

Toutes les démarches familles sont accessibles sur le portail « Bouguenais en ligne ». Une fois l'espace personnel créé, les familles peuvent inscrire leurs enfants à l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs du mercredi et vacances scolaires. Il est possible d'adhérer au prélèvement automatique et consulter ses factures en ligne.

L'INFO EN + : Dans le courant de l'année, un poste Informatique dédié à ces démarches sera accessible en mairie (bâtiment Est) afin de faciliter l'accès des familles à ces démarches en ligne.

L'accueil du mercredi à la demi-journée avec ou sans repas, à la journée reprend le 2 septembre. Les enfants de 3-5 ans sont accueillis à l'école Jean-Zay et les 6-12 ans à la Ville au Denis.

L'Espace Jeunes propose des activités aux 11-15 ans chaque mercredi de 15h à 17h. Portes ouvertes le 9 septembre.

Contacts :

Service Enseignement-Restauration - 02 40 32 29 10

Service Enfance-Jeunesse - 02 40 32 29 15

Service Communication - 02 40 32 29 45 - communication@ville-bouguenais.fr

www.ville-bouguenais.fr -  /Bouguenais